



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les lieux de formation vaudois actifs face au coronavirus

Sur la base des communications de l'OFSP et du Médecin cantonal, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a pris plusieurs décisions. Les cours se déroulent normalement, des fermetures d'établissement ne sont pas prévues à l'heure actuelle et des règles d'hygiène claires ont été communiquées aux directions et à chaque enseignant. Ces consignes sont affichées dans chaque lieu de formation. Pour permettre leur complète application, le Département a commandé des réserves de savon liquide et des essuie-mains en papier pour les établissements qui en auraient besoin. Les voyages d'études à l'étranger sont annulés jusqu'en juin. Les voyages en Suisse, les spectacles, les soirées d'information, les portes ouvertes ou autres activités de ce type sont limités, annulés ou repoussés sur décision des directions dans le but de préserver le personnel et le bon fonctionnement des lieux de formation. Enfin, des ressources pédagogiques communes ont été partagées pour parler du coronavirus aux enfants. Le canal de communication privilégié pour les parents et les professionnels de la formation est la page www.vd.ch/coronavirus.

Depuis le 24 février, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a mis en place une cellule de coordination et de suivi pour anticiper les différents scénarios possibles et suivre l'évolution de la situation, en étroite collaboration avec le Médecin cantonal et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Selon les autorités sanitaires compétentes au niveau fédéral et cantonal, la situation actuelle permet la poursuite des formations et des cours de manière usuelle sans risques particuliers, ni pour les élèves ni pour les enseignants. Les salles de classe, auditoriums, salles des maîtres, cafétérias scolaires et vestiaires ne sont pas considérés par les autorités sanitaires comme des lieux à risque qui entrent dans la définition du contact étroit. Pour contribuer à la stratégie visant à ralentir la propagation du virus, des consignes claires et communes d'hygiène ont été précisées aux directions des établissements et doivent être scrupuleusement respectées et affichées dans tous les lieux de formation du Canton:

- se laver régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon,
- éviter les poignées de mains,

- garder ses distances / éviter les contacts physiques proches,
- éternuer dans un mouchoir ou dans le coude,
- en cas de présence de symptômes (fièvre et toux), le jeune en formation ou le professionnel de la formation concerné doit rester chez lui. En cas d'aggravation des symptômes, il contacte son médecin traitant. Le retour dans le lieu de formation ne peut se faire qu'après le rétablissement complet de la personne malade (24 heures après la fin des symptômes grippaux, fièvre et toux).

Les directions ont la mission d'informer leurs enseignants qui, eux-mêmes, informent les élèves selon l'évolution des recommandations. Ils le font de manière adaptée à chaque âge en utilisant divers moyens de communication: discussions, cahier de communication (agenda), etc. Tous les moyens sont bons pour faire circuler les informations dans le calme et avec précision. L'affiche des recommandations de l'OFSP sera présente dans tous les lieux de formation et actualisée régulièrement.

Le département salue le travail quotidien des directions et enseignants qui sont déjà très nombreux à avoir mis en place des mesures de ce type et qui aident leurs élèves et étudiants à appliquer ces consignes. Pour permettre à l'ensemble des lieux de formation du Canton de mettre en place ces mesures, une réserve de savon liquide et essuie-mains en papier se constitue au sein du Département. Ces moyens pourront être fournis aux établissements qui en auraient besoin.

Préserver le personnel et le bon fonctionnement des lieux de formation

Les voyages d'études et les sorties à l'étranger qui étaient annulés jusqu'aux vacances de Pâques le sont désormais jusqu'aux vacances d'été. Au vu de la situation, les conditions pour un voyage à visée pédagogique ne sont plus réunies : offres culturelles très limitées, transports publics pas forcément assurés, risques d'être bloqués sur place, etc. Les voyages et sorties en Suisse peuvent se dérouler normalement. Il est toutefois possible de les annuler sur décision de la direction de l'établissement pour des raisons organisationnelles ou logistiques.

Dans le même esprit, et pour préserver le personnel ainsi que le bon fonctionnement des lieux de formation, les grandes réunions ou spectacles scolaires, les portes ouvertes, les conférences et tout événement organisé par les établissements sont limités, annulés ou repoussés sur décision des directions des établissements. Ces mesures visent à permettre aux établissements de se concentrer sur les missions essentielles de l'enseignement.

Des ressources pédagogiques et une page: www.vd.ch/coronavirus

Des ressources pédagogiques sont également mises à disposition des enseignants pour les aider et les guider dans leur manière d'aborder la thématique du coronavirus avec leurs élèves.

Les parents et les professionnels de la formation peuvent suivre en tout temps l'ensemble des recommandations du DFJC sur le site www.vd.ch/coronavirus où une page leur est dédiée. Disponible également en albanais, allemand, anglais, arabe, bosniaque, croate, espagnol, italien, portugais, serbe et turc, cette page propose des

informations régulièrement actualisées, en fonction de l'évolution de la situation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2020

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'État,

021 316 30 01